

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2017

CONFLITS D'INTÉRÊT - (N° 4393)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL9

présenté par
Mme Auroi, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 26, substituer au mot :

« européens »,

les mots :

« de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.